

# La publicité soumise au régime du bilinguisme

**BIENNE** La Ville a révisé son Règlement sur la réclame. A l'avenir, toutes les publicités affichées dans le domaine public devront être rédigées en français et en allemand.

PAR DIDIER NIETO

Le bilinguisme ressort gagnant de la révision du Règlement sur la réclame de la Ville. A l'avenir, toutes les publicités déployées dans le domaine public devront être rédigées en français et en allemand. La disposition concerne non seulement les affiches, mais aussi les panneaux déposés dans la rue à l'entrée des magasins et les enseignes accrochées sur la façade des bâtiments. «Ces réclames ignorent encore trop la communauté francophone. La nouvelle législation permettra de faire un pas important vers un traitement égal des deux langues de notre ville», se félicite le maire de Bienne, Erich Fehr. Le bilinguisme n'a cependant pas été le moteur de la révision du règlement: si la Ville s'est repenchée sur son texte, c'est d'abord pour le rendre conforme à la législation cantonale. «Nous avons profité de ces travaux pour y intégrer une disposition linguistique», concède le maire.



A Bienne, l'affichage publicitaire dans le domaine public est largement dominé par l'allemand. DNI

## Et la liberté économique?

Entré en vigueur en 2002, le Règlement sur la réclame actuel, ne contient aucune prescription en matière de langues. La SGA, l'entreprise qui gère les espaces publicitaires publics à Bienne, avait toutefois dû livrer un concept d'encouragement à l'affichage bilingue dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la Ville. «Nos conseillers à la clientèle sont sensibilisés à la question du bilinguisme. Leurs recommandations pour les campagnes publicitaires à Bienne sont conformes à celles des autorités et des institutions locales. En outre, notre système de ré-

servation conseille une proportion de 30% d'affiches en français», détaille Nadja Mühlemann, porte-parole de la société, en notant toutefois que les clients sont libres de suivre ces recommandations ou de les refuser.

Le nouveau règlement élaboré par la Ville soumettra donc les annonceurs à une contrainte inédite. Mais si celle-ci profite au bilinguisme, elle semble aussi aller à l'encontre de la liberté de marché dont jouissent tous les acteurs commerciaux. «Nous en sommes conscients», admet Erich Fehr. «Mais pour la Ville, l'égalité de traitement des communautés linguisti-

ques prime sur la liberté économique. Le Forum du bilinguisme et le Conseil des affaires francophones tentent depuis des années de sensibiliser les entreprises au bilinguisme biennois. Sans réel succès. Alors à un moment, il faut des mesures contraignantes.»

## Rien de rebutant

Le maire n'imagine de toute façon pas que ces nouvelles conditions rebutent les acteurs économiques à faire de la publicité à Bienne. «C'est dans leur intérêt de toucher le plus de monde possible. Et les entreprises qui sont présentes sur le marché publicitaire de

toute la Suisse possèdent déjà des affiches dans les deux langues. Le seul problème, c'est qu'elles considèrent encore que Bienne se trouve en territoire alémanique.»

## «Enfin une base légale»

La décision de la Ville d'imposer des publicités bilingues répond à une revendication émise... au début des années 2000 déjà, lors des travaux préparatoires à la Loi cantonale sur le statut particulier. «Peut-être que les responsables de l'époque avaient décidé de miser sur la sensibilisation plutôt que la contrainte», spéculé le maire. «Le bilinguisme, c'est

toujours la politique des petits pas», fait remarquer de son côté Virginie Borel. La directrice du Forum du bilinguisme salue les changements apportés au Règlement communal. «C'est une solution pour lutter contre le manque de visibilité du français dans la publicité», se réjouit-elle. «Et nous pourrions enfin nous appuyer sur une base légale pour promouvoir le bilinguisme. Un outil qui fait cruellement défaut actuellement.» Le nouveau règlement devrait entrer en vigueur en 2021, pour autant qu'il soit approuvé par le canton, puis par la population dans les urnes.

EN  
BREF

## RUE DE ZÜRICH

### Une aire de transit pour les gens du voyage

La Ville a accepté de mettre à nouveau cette année une partie du parking situé au bout de la rue de Zurich à disposition des gens du voyage suisses, répondant ainsi favorablement à une demande du canton. Depuis 2014, cet endroit est utilisé de mars à octobre comme aire de transit sans que des incidents notables ne se soient produits. Il s'agit d'une mesure provisoire jusqu'à ce que les aires de transit définitives prévues dans la région par le canton soient disponibles. C-DNI

## ÉLECTRICITÉ

### Les bornes de recharges ESB payantes

L'utilisation des stations de recharge d'Énergie Service Bienne (ESB) pour voitures électriques devient payante dès aujourd'hui. Installées en différents endroits de la ville à partir de 2013, les 18 stations étaient gratuites durant la phase-test, qui a touché à son terme. Les opérations de recharge peuvent se faire au moyen de la nouvelle application d'ESB: eMobiel. C-DNI

## MUSIQUE

### Puts Marie primé

Le groupe biennois Puts Marie a été récompensé dans le cadre du concours Best swiss video clip, organisé en marge des Journées de Soleure. Réalisée par Simon Krebs, sa vidéo «Catalan Heat» a reçu le prix du jury. Cette distinction est dotée de 5000 fr. C-DNI

# Un havre pour les poissons

**PORT** Plus de 300 mètres de la berge du canal Nidau-Büren de l'Aar sont en passe de renaturalisation.

Il a été imaginé il y a plus de 25 ans. Mais sa concrétisation n'a été officiellement lancée qu'hier. Le projet de renaturalisation du canal Nidau-Büren de l'Aar à Spärs – un hameau près de Port – est en phase de réalisation. Plusieurs pelles mécaniques sont à pied d'œuvre, excavant de la terre d'un côté, réaménageant la berge de l'autre. «Sur un tronçon de 320 m, nous allons créer une baie sauvage pour rendre le bord du canal plus hospitalier pour les poissons, qui pourront frayer ici, et pour les amphibiens», a décrit Matthias Gehri, chef de ce projet chez

BKW, pour présenter l'étendue des travaux.

Pour construire ce futur havre de paix pour la faune aquatique, le terrain abrupt est aplani «en pente douce», permettant son inondation naturelle lors des crues. Il est aussi aménagé avec du gravier et d'autres obstacles naturels, de sorte à réduire le courant de l'eau et favoriser l'habitat des animaux.

## Plus compliqué que prévu

Le fonds écologique de BKW porte ce projet devisé à 2 millions de fr. et cofinancé par la Confédération, le canton et le fonds

écologique d'Énergie Service Bienne (ESB).

L'idée de renaturaliser une partie du canal prend sa source dans les années 1990, au moment de la construction de la centrale hydroélectrique à Brügg, par BKW et ESB. Des voix s'élevaient pour réclamer plus d'espace pour la rivière et l'assouplissement des berges rectilignes, issues de la correction des eaux du Jura. Il a fallu attendre l'acquisition d'un terrain de 1,3 ha près du canal par BKW et la création de fonds écologiques pour passer à la phase concrète. Mais le projet a pris du



Les travaux d'excavation dureront jusqu'en avril. Puis, la berge sera réaménagée. PETER SAMUEL JAGGI

retard en raison des nombreux sondages archéologiques effectués sur cette zone qui, au final, n'a pas dû être fouillée. L'instabilité du terrain a aussi

rendu le projet plus compliqué. «Il a fallu du temps pour trouver la meilleure manière de valoriser la zone», a noté le chef de projet.

Les travaux devaient durer jusqu'en automne. Et le chemin des rives sera détourné à cet endroit pour contourner la nouvelle baie. MAS